



Signataire : Pierre Conne

Date de dépôt : 13 février 2025

Question écrite

Evaluation du risque jihadiste en Suisse et à Genève en lien avec la montée de l'antisémitisme et les manifestations de soutien à la cause palestinienne

Considérant que la sécurité publique constitue une priorité essentielle pour le canton de Genève et la Suisse ;

considérant que le terrorisme jihadiste représente une menace persistante en Europe et en Suisse, comme l'attestent divers attentats et arrestations ces dernières années ;

considérant que la Confédération, compétente pour toutes questions sécuritaires de cet ordre, dans ses rapports de sécurité, identifie le risque jihadiste comme une préoccupation majeure, qu'il soit d'origine endogène (radicalisation locale) ou importé (influences extérieures, flux migratoires) ;

considérant que les tensions internationales, notamment le conflit à Gaza, ont des répercussions sur la dynamique sociale et politique en Suisse ;

considérant la montée préoccupante de l'antisémitisme en Suisse et particulièrement à Genève, en lien avec les événements au Proche-Orient, et l'augmentation des actes et discours haineux visant les communautés juives ;

considérant que certaines manifestations de soutien à la cause palestinienne ont pu être le vecteur de discours extrémistes et potentiellement violents ;

considérant que la lutte contre la radicalisation et la prévention des actes violents nécessitent une analyse approfondie des dynamiques locales et des influences extérieures ;

considérant que la situation géopolitique du canton de Genève n'est pas comparable à la majorité des autres cantons suisses ;

considérant que les rapports fédéraux en la matière ne fournissent cependant aucune analyse détaillée par canton, ce qui ne permet pas d'évaluer précisément la situation spécifique du canton de Genève,

le Conseil d'Etat peut-il obtenir de la Confédération les données nécessaires pour fournir une évaluation détaillée du risque jihadiste à Genève, en prenant en compte :

- 1. les dynamiques de radicalisation endogènes, en particulier au sein de milieux exposés à des idéologies extrémistes ?*
- 2. les menaces importées, incluant l'influence de groupes terroristes étrangers, les réseaux de propagande et les flux migratoires ?*
- 3. le lien entre la montée de l'antisémitisme et les événements géopolitiques, notamment le conflit israélo-palestinien ?*
- 4. l'impact des manifestations et des mouvements de soutien à la cause palestinienne sur la diffusion éventuelle de discours extrémistes et leur rôle dans le processus de radicalisation locale ?*
- 5. les mesures actuellement mises en place ainsi que les améliorations possibles en matière de prévention, de surveillance et de réponse face à cette menace ?*

Cas échéant, sur la base de ces données, le Conseil d'Etat envisage-t-il de prendre des mesures spécifiques, en accord avec la Confédération, afin de renforcer la prévention, le dépistage et la maîtrise de ces risques ?

Je remercie le Conseil d'Etat de la prise en considération de ma préoccupation sécuritaire et des réponses qu'il sera en mesure de me donner.